

“ Quotidiennement à vos côtés depuis 40 ans ”

## INFOS SANTÉ

- #1 : Complémentaire santé des seniors ?
- #2 : Loisirs SMH : 2 grands rendez-vous festifs !

### #1 COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES SENIORS ?

La Loi de finance pour la Sécurité sociale pour 2016 prévoit la mise en place d'une labellisation des contrats de complémentaire santé pour les plus de 65 ans. Dès l'annonce de cette mesure, les Mutuelles de France — dont la Mutuelle SMH — ont condamné cette nouvelle segmentation de l'offre des complémentaires santé, qui s'ajoute aux nombreuses autres, instaurées depuis l'annonce de la mise en place de l'ANI en 2013. Le gouvernement a lancé une consultation publique<sup>1</sup> sur les projets de décrets d'application pour la mise en œuvre de ce dispositif, et la Mutualité française a proposé à tous les groupements mutualistes d'y participer. La mutuelle SMH s'y est associée.

Voici le communiqué de presse<sup>2</sup> envoyé à l'issue de la consultation mutualiste :

“ **La Mutualité Française refuse le projet actuel de labellisation, afin de préserver la protection des assurés.**

Le bureau de la Mutualité Française a décidé à l'unanimité de ne pas s'inscrire dans le dispositif de labellisation des contrats pour les personnes de plus de 65 ans, tel qu'il est actuellement envisagé dans un projet de décret.

Avec ces labels, notre système de protection sociale s'inscrit encore un peu plus dans une approche de segmentation catégorielle qui trouve aujourd'hui ses limites, les personnes étant protégées en fonction de leur statut (salarié, indépendant, senior...) alors même que les parcours de vie sont de moins en moins linéaires. **Cette évolution va à rebours des objectifs d'universalité, de cohérence et de mutualisation auxquels la Mutualité est attachée.**

« Ces labels sont déconnectés des besoins des assurés », estime Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française. En fixant trois paniers de soins avec un niveau de garanties et de prix étroitement encadré, cette nouvelle réglementation méconnaît la réalité et les besoins spécifiques qu'ont les adhérents des mutuelles qui n'auront aucune marge de manœuvre pour adapter leurs garanties en fonction de leurs attentes. En particulier, ces labels ne comportent aucun des services que les seniors plébiscitent pourtant dans le cadre de leur couverture santé (aide aux aidants, préparation à la

retraite, action sociale). Enfin, ils prévoient de couvrir l'orthodontie dont les seniors n'ont pas besoin, mais pas l'implantologie à laquelle pourtant ils ont bien recours.

« **Ce dispositif n'est pas viable économiquement** », poursuit Thierry Beaudet. Les mutuelles sollicitées considèrent unanimement que les prix actuellement fixés sont en déconnexion avec le coût des garanties prévues. Comme l'a souligné l'ACPR, dans son avis sur le décret, ces labels pourraient mettre en péril l'équilibre économique des acteurs mutualistes dont les marges sont inférieures à 1 %, alors que la couverture des seniors représente plus de 40 % du chiffre d'affaires des mutuelles en individuel.

En fragilisant les mutuelles qui protègent 70 % des plus de 65 ans, **la réforme envisagée peut également fragiliser la couverture santé dont bénéficient les seniors.** Les mécanismes de solidarité mis en place par les mutuelles leur permettent de proposer des tarifs progressant beaucoup moins vite, en fonction de l'âge des assurés, que ceux des assureurs<sup>3</sup>. Ces mécanismes sont aujourd'hui menacés par cette réforme.

**C'est pourquoi la Mutualité Française demande aux pouvoirs publics, à l'issue de la consultation qui vient de s'achever, de renoncer à l'actuel projet, afin de préserver la mutualisation et la solidarité intergénérationnelle, au bénéfice des seniors et de leur couverture santé.** ”

<sup>1</sup> Consultation achevée le 11 juillet 2016. <sup>2</sup> Communiqué de presse du 20 juillet 2016. <sup>3</sup> Source : Drees La Complémentaire santé (édition 2016), fiche 9 (p.47 à 49).

### Conseils d'Administration

SMH • Elu le 2 juin 2016



#### BUREAU

**Présidente :** Carole MOREIRA (CH Valenciennes)  
**1<sup>ère</sup> Vice-Présidente :** Béatrice TORREZ (Retraitée)  
**2<sup>e</sup> Vice-Président :** Salvatore RACANO-SCHEERS (CH Tourcoing)  
**Secrétaire Générale :** Maryline MADRE (CH Valenciennes)  
**Trésorier :** Patrick ROGALINSKI (Retraité)  
**Trésorière Adjointe :** Béatrice DELANNOY (EPHAD Ronchin)  
**Secrétaire Adjointe :** Chantal HAZEBROUCQ (Retraitée)

#### MEMBRES

- Samuel DELCOURT (Conseil départemental)
- Marianne DELOMEZ (Foyer Educatif Cambrai)
- Jean Louis GRIMONPON (Retraité)
- Khéclidja GUEFIF (CH Valenciennes)
- Wilfrid KOB (CH Valenciennes)
- Rébecca MAHIEUX DUPUICH (Retraitée)
- Salvatore MINGOIA (CHRU Lille)
- Madeleine PLANCKE (Retraitée)

MDGOSS • Elu le 19 mai 2016



#### BUREAU

**Président :** Serge DUCROCQ (CHRU Lille)  
**1<sup>er</sup> Vice-Président :** Salvatore RACANO (CH Tourcoing)  
**Secrétaire Général :** Jean Louis GRIMONPON (Retraité)  
**Trésorier :** Patrick ROGALINSKI (Retraité)  
**Trésorier Adjoint :** Michel DENOLF (CHRU Lille)  
**Secrétaire Adjointe :** Maryline MADRE (CH Valenciennes)

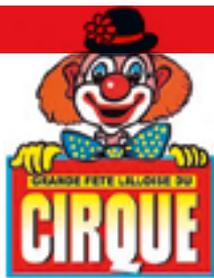
#### MEMBRES

- Marianne DELOMEZ (Foyer Educatif Cambrai)
- Michel LEGRAND (Retraité)
- Carole MOREIRA (CH Valenciennes)
- Béatrice TORREZ (Retraitée)



**Didier Rucar**, fervent militant mutualiste de la mutuelle SMH, est décédé brutalement le 19 Mai 2016. Correspondant, administrateur, vice-président, il n'a eu de cesse, avec énergie, force et conviction d'œuvrer pour le développement de la mutuelle SMH, et la reconnaissance de la Fédération des Mutuelles de France. Le conseil d'administration, la direction et les salariés de la Mutuelle SMH, se souviendront de cet homme réellement engagé quotidiennement pour **promouvoir une protection sociale de haut niveau pour tous.**

# #2 LOISIRS SMH : 2 grands rendez-vous festifs !



GRANDE FÊTE LILLOISE DU CIRQUE

Réservation avant le 15/09/2016

**Cette année encore vous applaudirez un spectacle entièrement renouvelé !**

Pour cette 30<sup>e</sup> édition : au programme toujours de Grandes Attractions Internationales, avec la participation des meilleurs numéros d'animaux et d'acrobates en tous genres. De quoi émerveiller toute la famille, à un tarif préférentiel pour nos adhérents SMH !

Le nombre de places est limité.  
Les places numérotées  
seront remises courant octobre 2016.

13  
Novembre  
13h45  
Champ de  
Mars Lille



21 Janvier  
12h00  
Baillleul

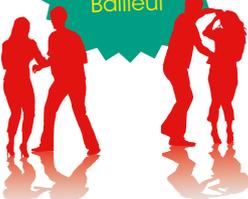
VOEUX 2017 : repas dansant

**La mutuelle SMH vous propose de commencer l'année de manière festive avec un repas gastronomique entrecoupé de quelques pas de danse !**

**Au menu :**  
Apéritif au choix,  
Potage de laitue,  
Coquilles st jacques,  
Sorbet,  
Rosbif et ses légumes,  
Fromage, Dessert, Café, Boissons comprises.

**Lieu :**  
Café-restaurant « Chez Régis »,  
128 rue Philippe Van Thiegen, Baillleul

- Rendez-vous sur place, bus de Lille (nombre de places limité) : ou covoiturage de Cambrai.
- Endroit accessible aux personnes à mobilité réduite.



Coupon de réservation, à retourner :

- avant le 15 septembre 2016 pour le cirque.
- avant le 16 janvier 2017 pour le repas dansant :

SMH Loisirs,  
Parc Eurasanté Ouest,  
310 avenue Eugène-Avinée,  
59120 Loos.

Chèque à libeller au nom de SMH.  
Paiement en espèces possible à l'Espace Conseil.  
**Aucun remboursement possible**

N° adhérent ou N° sécurité sociale : .....

Si placement regroupé souhaité avec d'autre(s) adhérent(s), utilisez le même coupon en indiquant les divers numéros concernés.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel fixe : ..... Portable : ..... Mail : .....

## La Grande Fête Lilloise - 13 novembre 2016

Nombre de places souhaité<sup>1</sup> : .....

Place(s) SMH (personnes inscrites sur la carte) : ..... X 5 € = ..... €

Enfant adhérent -3 ans (assis sur les genoux des parents) : ..... gratuit

Place(s) non SMH : ..... X 19,20 € = ..... €

O merci de préciser le nombre de personne(s) à mobilité réduite pour un accueil adapté : .....

Souhaite  retirer mes places à l'accueil de la SMH  recevoir mes places en envoi simple<sup>2</sup>

recevoir mes places en recommandé : + 4,77 € à ajouter au total

Montant total à régler : ..... €

## Vœux 2017 : Repas dansant - 21 Janvier 2017

Nombre de places souhaité<sup>1</sup> : .....

Place(s) SMH (personnes inscrites sur la carte) : ..... X 24 € = ..... €

Place(s) non SMH : ..... X 34 € = ..... €

O merci de préciser le nombre de personne(s) à mobilité réduite pour un accueil adapté : .....

Souhaite O se rendre directement sur place à 12h00

O prendre le bus au métro Calmette à 11h00 - Retour Lille 18h30

Place(s) SMH (personnes inscrites sur la carte) : ..... X gratuit = gratuit

Place(s) non SMH : ..... X 6 € = ..... €

O profiter du covoiturage de Cambrai

En cas d'annulation pour raison médicale le remboursement pourra être effectué sur présentation d'un certificat médical déduction faite de 5 € de frais de gestion du dossier.

Montant total à régler : ..... €

<sup>1</sup> Dans la limite des places disponibles par ordre d'arrivée.

<sup>2</sup> La SMH décline toute responsabilité en cas de perte et non réception des billets.

Pour plus d'actualités [www.smh.fr](http://www.smh.fr) 24 h/24 h, 7 j./7 j., 365 j./365 j.



MUTUELLE SMH - Parc EURASANTÉ Ouest, 310 avenue Eugène-Avinée - 59120 Loos  
Tél. : 03.20.10.97.10 - Fax : 03.20.10.97.11 - Email : [contact@smh.fr](mailto:contact@smh.fr) - Site : [smh.fr](http://smh.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sans interruption (accueil téléphonique : jusque 18h00).

Mutuelle SMH, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sîrene sous le numéro 301 862 769, dont le siège est sis Parc Eurasanté Ouest, 310 avenue Eugène-Avinée 59120 LOOS, Mutuelle partenaire de Solimut Union Mutualiste de Groupe, organisme régi par le code de la mutualité, immatriculé au répertoire Sîrene sous le numéro 539 793 885. Contrats Prévoyance garantis par Solimut Mutuelle de France, organisme régi par le code de Mutualité et soumis aux dispositions du livre II, SIREN n°383 143 617, siège social : 47 rue Maurice Flandin - 69003 Lyon.

